



---

## Conseil général de Brot-Plamboz

### PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 7 décembre 2020 à 20 h 15 à la Maison comm. à Brot-Dessus

---

**Président** : M. Pierre-Eric Jacot, président.

#### **Ordre du jour** :

1. Appel.
  2. Procès-verbal de la séance du 8 juin 2020.
  3. Nomination du bureau du Conseil général.
    - a) Nomination du/de la président(e) ;
    - b) Nomination du/de la vice-président(e) ;
    - c) Nomination du/de la secrétaire ;
    - d) Nomination du/de la secrétaire-adjoint(e) ;
    - e) Nomination de deux questeurs.
  4. Nomination du Conseil communal.
  5. Nomination de la Commission financière et de gestion.
  6. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations.
  7. Nomination de la Commission du feu et de salubrité publique.
  8. Désignation d'un(e) porte-drapeau et de son(sa) remplaçant(e).
  9. Désignation de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2020, 2021 et 2022.
  10. Divers.
- 

C'est M. Christian Jeanneret, doyen des membres du Conseil général, qui ouvre la séance.

#### **1. Appel**

M<sup>me</sup> Noémie Grezet, la plus jeune des membres du Conseil général, procède à l'appel.

Douze membres du Conseil général issus de l'élection tacite du 25 octobre 2020 sont présents.

Sont absents : M<sup>me</sup> Joëlle Vernez et MM. Mickaël Ducommun et Christophe Perret, excusés ainsi que M. Philipp Gehri, non excusé.

#### **2. Procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2020 est accepté à l'unanimité, sans aucune modification.

#### **3. Nomination du bureau du Conseil général**

##### *a) Nomination du/de la président(e)*

M. Pierre-Eric Jacot est élu président à l'unanimité.

Il continue de présider la séance.

##### *b) Nomination du/de la vice-présidence*

M. Julien Walliser est élu vice-président à l'unanimité.

*c) Nomination du/de la secrétaire*

M<sup>me</sup> Noémie Grezet est élue secrétaire à l'unanimité.

*d) Nomination du/de la secrétaire-adjoint(e)*

M. Fabien Haldimann est élu secrétaire-adjoint à l'unanimité.

*e) Nomination de deux questeurs*

MM. Romain Currit et Célien Currit sont élus questeurs à l'unanimité.

#### **4. Nomination du Conseil communal**

Les cinq membres actuels du Conseil communal se représentent. Il s'agit de MM. Nicolas Ducommun, Xavier Ducommun, Ralph Grobe, Nicolas Jeanneret et Didier Sonderegger.

Ces cinq candidats sont élus à l'unanimité avec félicitations.

#### **5. Nomination de la Commission financière et de gestion**

M<sup>me</sup> Noémie Grezet et MM. Mickaël Ducommun, Pierre-Eric Jacot, Pierre-Yves Nicolet et Christophe Perret sont élus à l'unanimité.

#### **6. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations**

MM. Célien Currit, Fabien Haldimann, Hervé Maire, Jean-Bernard Maire et Pierre-Yves Nicolet sont élus à l'unanimité.

#### **7. Nomination de la Commission du feu et de salubrité publique**

MM. Célien Currit, Romain Currit, Jean-François Kneuss et Julien Walliser sont élus à l'unanimité. Le cinquième membre et président sera le conseiller communal en charge de la sécurité publique.

#### **8. Désignation d'un(e) porte-drapeau et de son(sa) remplaçant(e)**

M. Julien Walliser reste le porte-drapeau et M. Hervé Maire son remplaçant.

#### **9. Désignation de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2020, 2021 et 2022**

Chacun a reçu et lu le rapport du Conseil communal concernant la désignation de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2020 à 2022 de notre commune. C'est la fiduciaire Brunner et Associés SA, qui a déjà contrôlé les comptes 2014 à 2019 de notre commune, qui est proposée.

*Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la désignation de la fiduciaire Brunner et Associés SA pour le contrôle des comptes 2020, 2021 et 2022 de notre commune, à l'unanimité des membres présents.*

#### **10. Divers**

Les conseillers communaux prennent la parole chacun à leur tour.

- M. Nicolas Ducommun parle tout d'abord des routes communales. Les travaux concernant la mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne et la réfection du chemin de remaniement sur le domaine des Debély aux Petits-Ponts, dont les demandes de crédits avaient été acceptées par le Conseil général en 2020, ont été effectués. Nous sommes arrivés en dessous des devis.

Dès cet hiver 2020-2021, c'est notre commune qui doit organiser et payer le déneigement des trottoirs situés sur son territoire et le jalonnage en zone de village. Ceci suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la nouvelle loi sur les routes. L'Etat nous a confirmé cela en novembre seulement. L'Etat s'occupe encore du fraisage. C'est l'entreprise Teramon (Olivier Monnet) qui a été choisie pour ce déneigement des trottoirs avec une jeep et une planche. Elle a été choisie car nous pensons qu'ils pourront bien faire ce travail dans un village avec leur matériel et avant que les enfants sortent pour prendre le bus scolaire. Cela coûtera 200.— par passage et nous pensons qu'il en faudra un ou deux lors de précipitations neigeuses, à voir. Il faut mettre tout ça en route, de toute façon on est obligé de s'en occuper.

Concernant la route Plamboz – Les Petits-Ponts, elle sera remise à notre commune normalement en 2026 lorsque les travaux de la route cantonale Petit-Martel – La Sagne seront terminés.

Concernant les bâtiments, il n'y a rien de spécial.

- M. Ralph Grobe vient sur l'approvisionnement en eau potable. Les travaux de mises aux normes du réservoir communal de Jogne, dont la demande de crédit a été acceptée par le Conseil général en 2020, arrivent bientôt à leur fin.

Concernant les fuites d'eau, c'est stable. Nous arrivons, lors du dernier relevé d'eau, à 12% de perte pour le secteur Brot-Le Joratel et 7% de perte pour le secteur des Petits-Ponts.

Toutes les capes de vannes ont été trouvées afin que notre réseau d'eau soit numérisé dans le SITN.

- M. Nicolas Jeanneret n'a rien de spécial concernant l'école.

Il parle des deux jeunes médecins qui ont le projet d'ouvrir un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel en 2022 lorsque les deux médecins actuels de notre Vallée prendront leur retraite. Ils se sont approchés des trois communes pour voir si on participerait financièrement pour leur installation. Nous ne sommes pas entrés en matière pour une participation au loyer. Par contre, ils ont le projet d'installer une salle de radiologie, pour de petites urgences, qui coûterait environ Fr. 100'000.—. Les trois communes se sont concertées. Il en est résulté qu'elles participeraient financièrement pour la salle de radiologie, soit Fr. 30'000.— pour La Sagne, Fr. 30'000.— pour Brot-Plamboz et Fr. 40'000.— pour Les Ponts-de-Martel, sous réserve bien entendu de l'acceptation des conseils généraux et pour autant que les médecins s'engagent pour un minimum de cinq ans et que l'équipement de radiographie reste de toute façon implanté au cabinet de groupe. La maintenance serait à la charge des médecins. C'est notre commune qui a proposé de ne pas recourir à des montants calculés par le nombre d'habitants, pour ne pas passer pour des « radins ». Le Conseil communal des Ponts-de-Martel est d'ailleurs reconnaissant.

Concernant le budget 2021, M. Nicolas Jeanneret relève que, vu que l'administratrice a été malade, nous le passerons au Conseil général en janvier 2021.

- M. Xavier Ducommun rappelle que la manifestation du Slow-Val a été annulée en 2020 et est reportée à 2022.

En 2020, pas mal de séances ont été annulées, à part pour les pompiers et la police, mais il n'y a rien de spécial.

- M. Didier Sonderegger parle des forêts communales. Cette année, l'entreprise Fässler a procédé à deux coupes à La Plature. La forêt, ce n'est pas le grand « top ». La commune fait parvenir des papillons à notre population chaque année pour la vente du bois de feu.

Concernant les déchets, il relève qu'il n'y en a plus anormalement au bord des routes comme il y a eu un certain temps.

- L'administratrice informe chacun que la prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 25 janvier 2021 avec à l'ordre du jour le budget 2021, une demande de crédit pour la révision du PAL et une demande de crédit pour les médecins. La Commission financière sera convoquée pour le jeudi 7 janvier 2021.

- M. Nicolas Jeanneret reprend la parole pour féliciter, avec un discours, l'administratrice communale pour ses 20 ans de service au sein de la commune et il lui remet un cadeau. M. Ralph Grobe lui remet un bouquet et tout le monde applaudit.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 20 h 50.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :  
Noémie Grezet

Le président :  
Pierre-Eric Jacot